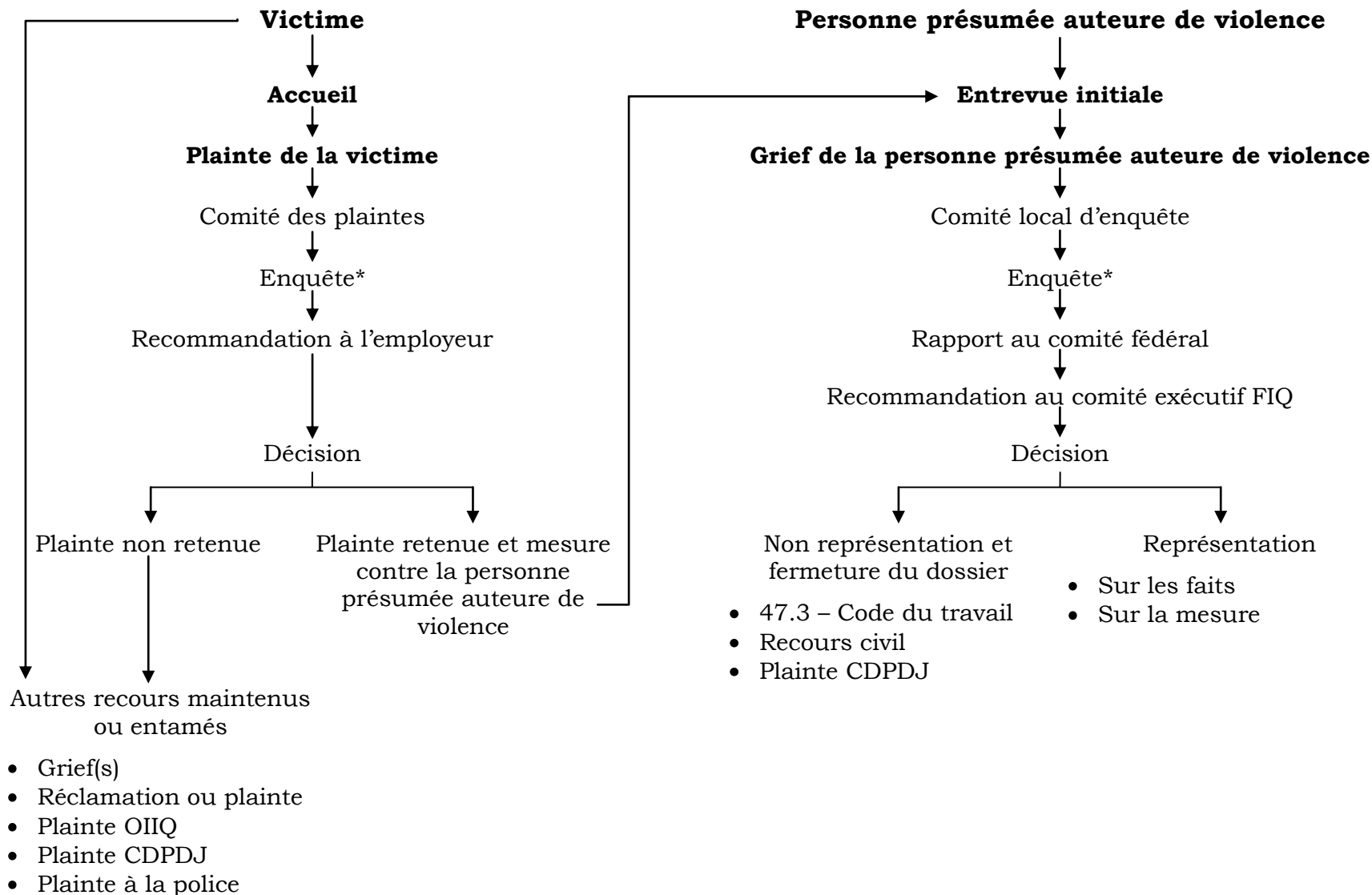


TABLEAU SYNTHÈSE

Cheminement local d'un dossier de violence



* L'enquête du comité des plaintes ne dispense pas le comité local d'enquête de mener sa propre enquête. De la même façon, l'enquête de l'employeur ne peut remplacer celle devant être effectuée par le syndicat.